

REPUBLIQUE FRANCAISE MAIRIE DE CHARVIEU-CHAVAGNEUX (Isère) REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L. 2121-10 du CGCT)

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil Municipal se réunira :

Le Mardi 21 Février 2023 à 18h00 Espace Roger Gauthier – Rue des Allobroges

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette réunion, au cours de laquelle sera abordé l'ordre du jour suivant, après nomination d'un secrétaire de séance.

AFFAIRES GENERALES

1. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 21 Novembre 2022

ENFANCE - JEUNESSE

2. Modification du Règlement intérieur du temps périscolaire et de la restauration scolaire

CULTURE

3. Modification du Règlement intérieur de la Bibliothèque municipale

FINANCES

- 4. Bilan des acquisitions et des cessions immobilières réalisées sur l'année 2022
- Adhésion au contrat groupe d'assurance des risques statutaires du CDG38
- 6. Présentation du rapport d'observations définitives de la Chambre régionale des Comptes Auvergne Rhône-Alpes pour l'exercice 2015 et suivants
- 7. Débat d'Orientations Budgétaires
- 8. Versement d'une subvention d'équilibre au budget du CCAS Budget principal

COMMANDE PUBLIQUE

9. Compte-rendu des décisions du Maire – Marchés et Avenants

----/ -----

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes sentiments très distingués et les meilleurs.

Le Maire,

Gérard DEZEMPTE Conseiller Départemental de l'Isère